

CHAÎNE D'ÉCLUSES DITE ÉCHELLE D'ÉCLUSES DE SARDY (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Sardy-lès-Épiry
Port-Brûlé

Dossier IA58000857 réalisé en 2011 revu en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie
Lallement



Historique

En 1784, la partie du canal comprise entre le bief de partage et l'Yonne est en fait prévue pour n'être qu'une simple rigole de flottage permettant de transporter les flots de bûches perdues. C'est en 1786 qu'un projet de canal de navigation est retenu par l'administration. La construction n'est cependant approuvée qu'en 1824. Les travaux sont adjugés la même année au Sr Lapoterie. D'après un rapport rédigé par l'ingénieur en chef Mossé en 1823, il est prévu que : « les écluses auront une longueur totale de 42 mètres (.). On n'exécutera en pierre de taille que les plates bandes du radier. (.) Les maisons d'éclusiers [seront] entièrement semblables au modèle lithographié joint aux instructions de Monsieur le Directeur général. ». Le choix d'établir une échelle d'écluses pour les 16 premiers biefs est motivé par la forte déclivité du terrain en aval du bief de partage. (Archives nationales, F14 6984)

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Sur le versant Seine, à partir du site d'écluse 01 jusqu'au site d'écluse 16, succession d'écluses à sas séparées par des biefs très courts sur plus de 3000 mètres. Les cinq premières écluses présentent des déversoirs de superficie à proximité.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Complément de localisation : oeuvre située en partie sur la commune Collancelle (La)

Hydrographie : canal du Nivernais

Dénomination : chaîne d'écluses

Parties constituantes non étudiées : écluse, déversoir de superficie

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte schématique de l'échelle d'écluses de Sardy.

58, Sardy-lès-Épiry, lieudit : Port-Brûlé

N° de l'illustration : 20145800015NUDA

Date : 2014

Auteur : Alain Morelière

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine